

# COMMUNE DE SCHWOBSHEIM

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 septembre 2025 à 19h30  
Date de convocation : 15 septembre 2025

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de procurations : 00

### ***Sous la présidence de Madame Denise KEMPF, Maire,***

Etaient présents : Mme FRIEDRICH Christel, JEHL-MEYER Rachel, SCHMITT Nathalie, Mrs OHNET Claude, ROHR Michel, FROMMER Olivier, HAUMESSER Rémy, JEHL Didier, MEYER Frédéric, RUDLOFF Jean-Louis.

Étaient absents excusés :

Procurations :

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21/07/2025 et désignation d'un secrétaire de séance
2. Travaux Aménagement rue Principale
  - a) Convention éclairage public CCRM
  - b) Marchés publics
3. Autorisation d'émission de titre de recette
4. Validation de devis
5. Fiscalité
6. Révision du loyer Mairie
7. Nomination d'un référent EESH (espèces à enjeux pour la santé humaine)
8. Divers et Informations

### **1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21/07/2025 ET DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2025 a été soumis à l'approbation du conseil municipal et transmis à la Sous-Préfecture de Sélestat Erstein.

Les fonctions de secrétaire de la présente séance sont confiées unanimement à Jean-Louis RUDLOFF

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **2. TRAVAUX AMENAGEMENT RUE PRINCIPALE**

Madame le Maire rappelle le détail des travaux qui s'effectueront en deux phases. Une première qui concerne le SDEA avec le remplacement des canalisations d'eau potable, et

une seconde qui concerne la commune et la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) pour les réseaux secs, l'aménagement des trottoirs, et la voirie.

a) Convention éclairage public CCRM

Les travaux d'aménagement vont avoir un impact sur l'éclairage public du giratoire, qui est une compétence de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim avec l'ajout de 4 nouveaux lampadaires à la place de ceux situés au centre du giratoire.

La commune devra signer une convention de maîtrise d'ouvrage avec la CCRM pour ces travaux d'éclairage.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **VALIDE** le projet de convention de maîtrise d'ouvrage avec la CCRM,
- **AUTORISE** Madame le Maire à la signer

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

b) Marchés Publics

La consultation des entreprises pour les travaux de réseaux humides et voirie du lot 1 et des réseaux secs du lot 2, a pris fin le vendredi 12 septembre à 12h.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie vendredi 12 septembre à 17h pour constater les candidatures. Deux entreprises se sont positionnées pour le lot 1 et trois pour le lot 2.

Les dossiers ont été transmis au maître d'œuvre pour étude, et il a pu établir un classement en fonction des critères définis dans le dossier de consultation.

A l'issue de l'analyse des offres, le cabinet un point six a transmis le classement des candidats.

Pour le lot 1, c'est l'entreprise COLAS qui se classe première avec 19.20 points pour un montant de 197 369.50 € HT devant l'entreprise PONTIGGIA qui obtient la note de 15.56 avec un montant de 253 708.29 € HT.

Concernant le lot 2, l'entreprise FELDNER remporte la note de 19.40 avec une offre à 30 368.50 € HT, l'entreprise AETP se classe seconde avec la note de 16.76, et une offre à 36 242.00 € HT, enfin l'entreprise SPIE avec une offre à 44 347.00 € obtient la note de 13.70.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **PREND NOTE** des classements proposés par le cabinet un point six,
- **DECIDE** de suivre le classement et d'attribuer les marchés à :  
L'entreprise COLAS pour le lot 1 et à l'entreprise FELDNER pour le lot 2,
- **CHARGE** Madame le Maire de faire les différentes notifications aux entreprises ayant candidaturées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. AUTORISATION D'EMISSION DE TITRE DE RECETTE

Pour permettre la mise en place de l'aménagement provisoire, la commune a installé des balises jaunes sur la chaussée.

Certaines ne sont plus utilisables, mais il en reste une trentaine en état, ainsi que 23 neuves non utilisées. La commune de Baldenheim qui envisage également un aménagement provisoire de voirie, se propose de les acquérir.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **AUTORISE** la cession des balises à la commune de Baldenheim,
- **FIXE** le tarif à 950 €,
- **CHARGE** Madame le Maire d'établir le titre correspondant après accord de la commune de Baldenheim.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 4. VALIDATION DE DEVIS

L'enseignante a sollicité la commune pour obtenir un complément d'ordinateurs portables. Celui de la commune étant également défectueux, il a été demandé un devis à l'entreprise LD Solutions, en charge de la maintenance du parc informatique de la commune.

Un devis de 4 806.06 € TTC pour 5 unités avec les licences, les anti-virus et l'intervention a été réceptionné.

La commune souhaite mobiliser le Fonds de solidarité territoriale auprès de la Collectivité européenne d'Alsace.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **VALIDE** le devis de LD Solutions pour un montant TTC de 4 806.06 €,
- **CHARGE** Madame le Maire de signer la commande.

**ADOPTÉ À 8 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS**

- **AUTORISE** le dépôt de dossier de demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité Territoriale auprès de la CeA,
- **CHARGE** Madame le Maire de faire le nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 5. FISCALITE

Mme le Maire rappelle les différents échanges déjà réalisés en matière fiscale. La commune possède le plus faible taux de taxe d'aménagement du secteur avec son taux de 2% pour la part communale. Elle propose une augmentation.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **VALIDE** l'augmentation du montant de la taxe d'aménagement,

- **FIXE** à 3% le nouveau taux,
- **CHARGE** Madame le Maire d'en informer les services fiscaux.

**ADOPTE 10 VOIX POUR 3% ET 1 VOIX POUR 2.5 %**

D'autre part, Mme Roué, Conseillère aux Décideurs Locaux, avait à l'époque, proposé à la commune d'instaurer la taxe sur les logements vacants pour permettre une rentrée fiscale supplémentaire à la commune. Certes elle ne serait pas importante mais pousserait à mettre en location des maisons inoccupées. Permettant également une survie des bâtisses du village, qui risquent de dépérir faute d'entretien.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **NE VALIDE PAS** l'instauration de la taxe sur les logements vacants,

**ADOPTÉ À 5 VOIX CONTRE L'INSTAURATION, 3 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS.**

**6. REVISION LOYER MAIRIE**

Le bail de la locataire actuelle arrivant à échéance au 01.11, il convient de délibérer sur l'augmentation ou non du loyer en fonction de l'indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Ce dernier prévoit une évolution de 6.76€, ce qui porterait le montant à 657.30 € au lieu de 650.54 € auquel s'ajoute le forfait mensuel des charges de 80 €.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **NE VALIDE PAS** l'augmentation du loyer de l'appartement mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025,
- **CHARGE** Madame le Maire d'en informer la locataire.

**ADOPTÉ A 5 VOIX POUR LE MAINTIEN (DONT LE VOTE DU MAIRE), 5 POUR L'AUGMENTATION ET 1 ABSTENTION**

**7. NOMINATION D'UN REFERENT EESH (Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine)**

Les services de la Préfecture nous sollicitent pour la nomination d'un référent EESH dont la mission sera d'informer la population sur le risque sanitaire, le signalement des observations constatées sur le terrain et la mise en place d'un suivi, d'une lutte préventive et curative (par exemple pour l'ambrosie ou les chenilles processionnaires).

Le Conseil Municipal, après délibération, souhaite ajourner ce point jusqu'au prochain mandat.

**8. DIVERS ET INFORMATIONS**

- ◆ Repas des aînés : La date est fixée au dimanche 4 janvier 2026.
- ◆ Matinée citoyenne : La date du 11 octobre est rappelée aux conseillers.

- ◆ SMICTOM : Une consultation publique concernant le 4<sup>ème</sup> programme de prévention des déchets ménagers et assimilés sera lancée du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2025. Une notification sur Panneau Pocket sera disponible prochainement.
- ◆ Repas Course Moto : Les Conseillers Municipaux sont invités gracieusement par le Moto Club du Ried au repas d'accueil des pilotes le vendredi 3/10/2025.
- ◆ Film 39-45 : Le film qui a été réalisé pour les festivités du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération en mai dernier a été sous-titré. Il est proposé de le projeter lors de la fête des aînés en janvier prochain.
- ◆ Radars pédagogiques : Il est décidé de ne pas donner suite au contrat de maintenance des appareils. Qu'en cas de panne ils seront réparés au cas par cas.
- ◆ Entretien des abords : Michel Rohr informe qu'une demande de devis est en cours auprès de l'entreprise FEHLMANN.

*L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,  
la séance est levée à 21 h 22 mn*

A Schwobsheim, le 23 septembre 2025

Le Maire,  
Denise KEMPF



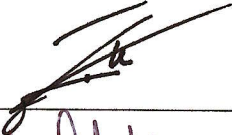
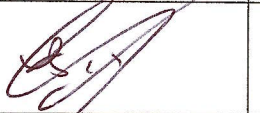
Le secrétaire de séance,  
Jean-Louis RUDLOFF



### **Tableau de présence, séance du 22 septembre 2025**

#### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21/07/2025 et désignation d'un secrétaire de séance
2. Travaux Aménagement rue Principale
  - c) Convention éclairage public CCRM
  - d) Marchés publics
3. Autorisation d'émission de titre de recette
4. Validation de devis
5. Fiscalité
6. Révision du loyer Mairie
7. Nomination d'un référent EESH (espèces à enjeux pour la santé humaine)
8. Divers et Informations

| Nom Prénom         | Qualité                  | Signature                                                                            | Procuration |
|--------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Denise KEMPF       | Maire                    |     |             |
| OHNET Claude       | 1 <sup>er</sup> Adjoint  |     |             |
| Michel ROHR        | 2 <sup>ème</sup> Adjoint |   |             |
| JEHL Didier        | Conseiller               |  |             |
| FRIEDRICH Christel | Conseillère              |   |             |
| HAUMESSER Rémy     | Conseiller               |  |             |
| FROMMER Olivier    | Conseiller               |  |             |
| SCHMITT Nathalie   | Conseillère              |   |             |
| MEYER Frédéric     | Conseiller               |  |             |
| JEHL-MEYER Rachel  | Conseillère              |  |             |
| RUDLOFF Jean-Louis | Conseiller               |  |             |